

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 487

**Commission :** Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -  
Enseignement supérieur

Dossier : 191149

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Musée d'Art et d'Industrie - Acquisitions - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/11/2019

**Compte rendu affiché le :** 10/12/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELMÉ, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

**Absents-Excusés :**

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

**Absents :**

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 487

**Commission :** Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -  
Enseignement supérieur

Dossier : 191149

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Musée d'Art et d'Industrie - Acquisitions - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Musée d'Art et d'Industrie conserve dans le secteur des cycles, des armes et des textiles des collections de niveau national et international qu'il a pour mission de valoriser, conserver, étudier et d'enrichir.

En vertu de l'article L. 451-1 du Code du patrimoine, relatif aux musées de France, tout projet d'acquisition, à titre onéreux ou gratuit, d'un bien destiné à enrichir les collections du musée d'Art et d'Industrie est soumis à l'avis de la commission scientifique Auvergne-Rhône-Alpes d'acquisition des collections des musées de France.

□ **Motivation et Opportunité :**

Les dons, legs ou achats proposés à l'initiative du Musée d'Art et d'Industrie s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'acquisition raisonnée dont le principal objectif est de développer des collections de référence sur le plan artistique et technique mais aussi sur le plan des représentations sociales, économiques et culturelles.

Les acquisitions ici présentées concernent les collections du Musée d'Art et d'Industrie. Elles ont été présentées à la commission scientifique régionale Auvergne-Rhône-Alpes d'acquisition pour les musées de France le 8 mars 2019 pour la motocyclette Royal Moto 175 P, le tricycle pendulaire Kiffy et le moulin à café du XVIIIe siècle et le 6 novembre 2019 pour les autres acquisitions, et ont reçu un avis favorable.

□ **Contenu :**

Les acquisitions, listées en annexe, sont proposées à l'approbation du Conseil Municipal.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

- Coût total investissement TTC : Dépenses :15 195 €      dont TVA :  
Recettes : 6 000 €
- Coût total annuel fonctionnement TTC :      dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>	9 195 €		3 000 €	3 000 €		
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver ces acquisitions pour un montant de 15 195 €
- autoriser leur entrée dans les collections du Musée d'Art et d'Industrie,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer les éventuels documents afférents à ce dossier.
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à demander des subventions pour ces acquisitions.

**Décision :** Proposition adoptée

**Résultat du vote :** 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

**Imputation budgétaire**

BP 2020- Opération 2001 C  
6703 (Sous réserve du vote  
des crédits)  
Dépenses : chapitre 21-  
Article 2161  
Recettes :chapitre 13-  
Articles 1321 et 1322

**Pour Extrait,  
Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué**

**Marc CHASSAUBENE**